

Michel Calvez
Menez Saint Jean
29390 Leuhan

le 20 juillet 2011

Madame Le Maire de Scaër
2 place de la Libération
29390 Scaër

Lettre ouverte, communiquée à Ouest France et Le Télégramme

Madame le Maire

L'enquête publique relative au permis de construire d'un site d'éoliennes à proximité du Merdy, sur la commune de Scaër, vient de s'achever le 15 juillet.

Elle a mis en évidence les insuffisances du dossier, notamment en matière d'étude d'impact sonore. Les témoignages de riverains sur divers sites à travers la France ne cessent d'affluer. Certains de ces sites sont équipés du matériel mentionné dans le dossier de permis de construire. Vote adjointe, Madame Canevet, a elle même apporté sa contribution à l'enquête demandant un complément de mesures sonores, les estimant non significatives.

Alors même qu'un premier parc situé à Kervir est en construction, dont votre Adjointe dit elle même qu'il n'a pas bénéficié du même suivi, le projet ayant été élaboré lors de la municipalité précédente, il n'est que temps de décider a minima un moratoire, en émettant un avis défavorable sur ce nouveau projet et ceux qui suivent (Crénorien)

Encore une fois, je ne peux qu'alerter sur la densité d'installations en cours de construction ou prévues au Nord de votre commune, jouxtant le parc existant de Roudouallec et la ZDE autorisée de Leuhan.

Plusieurs riverains se sont rejoints pour faire part de leurs inquiétudes ou griefs envers le projet.

Une façon d'y répondre aurait été que vous soumettiez à votre conseil une délibération, ainsi que je vous l'avez demandé, vous engageant à prendre toute disposition pour obliger le constructeur soit à prévenir, soit à faire cesser toute nuisance au voisinage, y compris en procédant à arrêt total du parc si nécessaire. Il ne peut être question d'accepter, comme c'est le cas sur d'autres parcs, que les machines tournent, à horaires réduits certes, mais en continuant leurs nuisances.

Encore une fois, ce qui n'est pas acceptable pour le paysage ou les habitants du littoral, ne saurait l'être pour ceux de l'intérieur.

Dans l'attente d'une position en ce sens de votre part, je vous prie, Madame Le Maire, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées

Michel Calvez